

Communiqué de presse

25 Aout 2021

COVID-19 : Aggravation de la situation sur l'Île de Noirmoutier, enrayons la progression de l'épidémie. Campagne de dépistage le 30 Aout et le 1^{er} Septembre

Les données épidémiologiques montrent une **circulation plus importante de la COVID-19 sur l'Île de Noirmoutier-en-l'Île**. Dans ce contexte, l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire et la Communauté de communes de Noirmoutier-en-l'Île ont décidé d'agir au plus vite en lançant une campagne de dépistage sur ce territoire. L'objectif est de protéger les habitants en cassant rapidement les chaînes de contamination.

L'Agence régionale de santé des Pays de la Loire et la Communauté de communes de Noirmoutier-en-l'Île **invitent fortement les habitants à se faire dépister**, d'autant plus que l'épidémie de COVID-19 connaît un rebond important sur le littoral, le brassage de population et le relâchement de certains comportements alors que le variant Delta est particulièrement contagieux, ont conduit à une augmentation rapide du taux d'incidence qui exige la plus grande prudence pour éviter tout rebond épidémique.

Cette opération permet de **diagnostiquer et d'isoler les personnes qui seraient atteintes de la COVID-19** (ainsi que leurs contacts à risque) et qui, présentant peu ou pas de symptômes, l'ignorerait. Elle permet aussi de mieux identifier la circulation du virus, en particulier celui du variant Delta.

A noter :

L'isolement des personnes testées positives à la Covid-19 est désormais de **10 jours** (contre 7 jours auparavant), qu'il s'agisse de cas de variant ou non.

Le dépistage est rapide, gratuit, avec et sans rendez-vous, sans ordonnance.

Cette campagne **s'adresse à l'ensemble des habitants** et prévoit un dépistage sur l'Île de Noirmoutier par **tests antigéniques**. Les résultats sont connus en 15 à 20 minutes.

Les informations pratiques pour se faire dépister

- **Lundi 30 Août et Mercredi 01 septembre de 14h30 à 19h30**
- **Centre Infectieux, 30 rue de la fontaine 85330 Noirmoutier-en-l'Île.**
- Sans rendez-vous
- Pas besoin d'ordonnance pour s'y rendre
- Prévoir sa carte d'identité, sa carte vitale et un masque

Une campagne coordonnée entre l'ARS et la Communauté de Commune de Noirmoutier-en-l'Île

L'ARS a acté la tenue de cette campagne de dépistage. Elle missionne les équipes de médiateurs de lutte anti-covid de la Protection Civile. Ces dernières assureront :

- Le prélèvement, l'analyse et la communication du résultat des tests antigéniques pour la détection du SARS-Cov2
- La délivrance de messages de sensibilisation individuelle portant sur les mesures de prévention et de promotion des gestes barrières
- La collecte des informations relatives aux contacts infectés afin de réaliser le contact-tracing.
- Le prélèvement RT-PCR des cas positifs afin d'assurer l'identification d'un éventuel variant

La Communauté de communes de Noirmoutier-en-l'Île s'occupe de sa mise en œuvre logistique : mise à disposition de la salle.

Un travail est par ailleurs mené pour informer et inviter les habitants à se faire dépister (affichage en ville, communication sur site internet et réseaux sociaux).

Avec le développement des variants, une vigilance renforcée est nécessaire

Les variants de la Covid-19 sont réputés plus contagieux. Leur développement exige une vigilance renforcée de chacun et notamment le **respect strict des gestes barrières**, ainsi que la limitation – autant que possible – des rassemblements familiaux ou amicaux.

Contact presse :

Service communication

06 78 26 56 94 / ars-pdl-communication@ars.sante.fr



@ars_pdl